



Marcillac-Saint-Quentin, le 11/09/2023

ELEMENTS DE LANGAGE AUGMENTATION DE LA T.E.O.M. EN PERIGORD NOIR

- Nous allons probablement recevoir des appels téléphoniques d'administrés mécontents de la nette augmentation de leur T.E.O.M.
- Ci-après, quelques éléments qui vous permettront de répondre à minima.
- En Périgord Noir :
 - Les bases ont augmenté de 7,10% : il s'agit d'**une décision nationale**, du gouvernement et des députés. **Elle nous échappe complètement.**
 - Le taux de la T.E.O.M. passe de 13,88% à 14,88% soit une augmentation du taux de 1 point, votée par les élus du Comité Syndical.
- Pourquoi cette augmentation de 1 point du taux de notre T.E.O.M. ?

Pour faire face à l'explosion de nos coûts (taxe nationale et coûts départementaux) :

- La très forte augmentation de la T.G.A.P. (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), **perçue par l'Etat**. Celle-ci est passée de 18 euros /tonne en 2020 à 51 euros/tonne cette année et atteindra 65 euros/tonne en 2025. Pour notre collectivité, la taxe annuelle sera passée de 243.000 euros à 910.000 euros.
- Mais surtout l'augmentation de plus de 80% entre 2020 et 2023 de nos contributions annuelles à la structure départementale, le SMD3, principalement pour le traitement des ordures ménagères et du tri. De 2.252.535 euros en 2020, elles sont passées à 3.989.745 euros en 2023, soit près de 2.000.000 d'euros de plus en 3 ans !
- Les efforts de tous nos administrés et de toutes les collectivités pour faire baisser les tonnages d'ordures ménagères non triées contribueront directement à faire baisser cette contribution.

- S'ajoute à cela, mais comme toute structure publique, la nette augmentation des matières premières, des fluides dont le carburant.

Pour mémoire nos dépenses de carburant sont passées de 385.000 euros en 2021 à 500.000 euros en 2023, avec pourtant une diminution du kilométrage parcouru.

Sans tout cela, le SICTOM du Périgord Noir aurait pu continuer de baisser ses taux :

- C'est ainsi que depuis 2015 et ce chaque année jusqu'en 2020, le taux moyen de T.E.O.M. en Périgord Noir aura baissé, passant de 13,22 à 13,07% ;

- Ces 5 dernières années, tous les ans, les dépenses de personnel ont diminué ;

- La mise en œuvre des nouvelles modalités de collecte des déchets aura permis de réduire les charges à caractère général.

Jérôme Peyrat
Président